



POUR UN QUINQUENNAT 2017-2022 DE COMBAT VERS L'ÉGALITÉ PARENTALE

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EST CLOSE.

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE EST TERMINÉE.

ET CET APRÈS MIDI, AU PARLEMENT,
LE PREMIER MINISTRE VIENT DE FAIRE
SA DÉCLARATION INSTITUTIONNELLE
DE POLITIQUE GÉNÉRALE :

IL N'Y A RIEN DE NOUVEAU CONCERNANT
LA JUSTICE FAMILIALE NI A PROPOS DES
DYSFONCTIONNEMENTS JUDICIAIRES.

EN CONCLUSION, CE LONG PROCESSUS
ÉLECTORAL NE NOUS A RIEN APPORTÉ,
D'AUTANT QU'AUUCUNE ASSOCIATION
N'A ÉTÉ EN MESURE D'INFLUENCER
NI LES CANDIDATS NI LES MOUVEMENTS ET
PARTIS POLITIQUES QUI SE SONT EXPRIMÉS
DURANT TOUTE LA PÉRIODE ÉLECTORALE
AUJOURD'HUI ACHEVÉE,
CE QUI AVAIT ÉTÉ ANNONCÉ D'AVANCE
PAR **GÉNÉRATION COPARENTALITÉ**
DEPUIS EXTRÊMEMENT LONGTEMPS.

A CHACUNE ET A CHACUN MAINTENANT
DE REPRENDRE LE FIL DE NOS COMBATS
COMMUNS, MAIS DANS UNE PERSPECTIVE
PLUS CONSTRUCTIVE ET COLLECTIVE.

Après un quinquennat 2012-2017 d'affaiblissement de
notre tissu associatif national et d'erreurs stratégiques,
essayons maintenant d'aller tous ensemble de l'avant !

Qu'avons-nous appris des erreurs du précédant quinquennat écoulé ?

Génération Coparentalité avait démontré
par avance qu'aucun(e) militant(e) ne peut
seul(e) avoir la moindre crédibilité face aux
élus, aux institutions et devant les médias.
Démonstration éloquente en a été faite !

Génération Coparentalité avait dit aussi
qu'aucune association ne peut avoir toute
seule la crédibilité et la légitimité face aux
élus, aux institutions et devant les médias.
Démonstration affligeante en a été faite !

Génération Coparentalité avait révélé que
les revendications concernant la résidence
alternée ne devaient plus être exprimées
par les parents et par les associations, car il
y avait un risque de voir l'article 373-2-9 du
Code civil être totalement effacé dans la loi
à cause du lobby féministe qui le souhaite.
Démonstration implacable en a été faite
avec la funeste Proposition de Loi APIE...
Ce qui aurait été un retour en arrière vis-à-
vis de cet acquis essentiel datant de 2002
que certains ont failli redoutablement faire
annuler par incompétence et par ignorance.

Génération Coparentalité avait prévenu
que les délires autocentrés « à la Khadafi »
de Philippe Veysset, ancien responsable et
porte parole du Collectif La Grue Jaune,
aboutirait à son élimination nationale de
cette association pourtant si prometteuse.
Démonstration impitoyable en a été faite !

Génération Coparentalité avait annoncé
que la destruction « à la Bachar el-Assad »
de SOS PAPA par le tricheur Jean Latizeau
se terminerait par une conversion de cette
association historique et nationale en une
microstructure parisienne et sans ambition.
Démonstration accablante en a été faite !

**POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE NATIONALE INTER-ASSOCIATIVE
BASÉE UNE STRATÉGIE QUI TIENNE COMPTE DU DÉLÈTEMENT ASSOCIATIF
CONSTATÉ DURANT TOUT LE QUINQUENNAT 2012-2017**

**RAPPEL DU BULLETIN N°9 BIS DE GÉNÉRATION COPARENTALITÉ
EN DATE DU MOIS D'OCTOBRE 2015 :**

UN PAYSAGE ASSOCIATIF NATIONAL EN PHASE DE RECOMPOSITION

Comme nous vous l'avions déjà annoncé depuis plusieurs mois, le paysage associatif national en faveur de l'égalité parentale et de la parité familiale est à ce jour en phase progressive d'éclaircissement et de totale recomposition :

- Le Collectif de la Grue Jaune, qui a perdu la plupart de ses soutiens, ne rassemble plus les parents et les familles comme au début. Il s'est replié sur lui-même pour mieux s'arc-bouter sur des positions très hermétiques et sur les croyances personnelles de son président, Philippe VEYSSET, en faveur du texte APIE ; ce qui relève de l'hérésie au regard des graves reculs législatifs provoqués par cette proposition de loi très en défaveur de la coparentalité !

- L'association SOS PAPA, qui connaît la plus grave crise interne depuis sa création, n'a pas encore atteint l'apogée de sa mutation du seul fait qu'un président illégitime, voire même deux présidents illégitimes en même temps, à savoir Jean LATIZEAU et Fabrice MEJIAS - c'est même du jamais vu ! - s'accrochent encore à leurs strapontins fictifs, et ce par manque de lucidité sur leurs perceptions du réel pour dépasser leurs égos...alors qu'en réalité, ils sont déjà mis à l'écart, mais ne l'ont toujours pas compris ! Il n'en demeure pas moins que de telles postures personnelles ne peuvent que perturber tout le mouvement associatif national vis-à-vis des changements actuels en cours ; des changements qui heureusement s'opèrent déjà très vite, car inexorables !

- Les autres associations, plus modestes mais sérieuses, avancent chacune à leur rythme, localement, mais ne sont pas en mesure de peser nationalement.

- Les autres collectifs n'arrivent pas à percer, malgré les réseaux sociaux. Et tous les parents et grands-parents isolés sont très dispersés et peinent à trouver des structures pour les aider et leur donner une visibilité régionale.

- Aussi, nous le savons déjà, quand chaque association nationale aura fait sa mue pour être plus efficace, Génération Coparentalité sera aussi en ordre de bataille pour nous fédérer sur les futures batailles du prochain quinquennat !

Aujourd'hui, nous sommes toujours la seule coordination nationale inter-associative en situation de donner à tous les parents et à toutes les associations une réelle capacité législative et politique en faveur de l'égalité parentale et de la coparentalité. Non seulement parce que nous avons pu torpiller en 2015 et en 2016 l'exécrable texte de loi APIE, mais également parce que nous avons débuté un colossal travail de réflexion fouillée pour obtenir demain une grande Loi Famille qui mettra fin aux dysfonctionnements judiciaires grâce à une perspective tournée vers une déjudiciarisation efficiente des affaires familiales.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR PARLER D'UNE SEULE VOIX EN PORTANT UNE GRANDE LOI FAMILLE !

SECRÉTARIAT & COORDINATION DE LA DYNAMIQUE NATIONALE INTER-ASSOCIATIVE :



Sébastien MEDORI

Président du Collectif des Enfants Déchirés

Tél : 06.13.25.52.46.

Mail : collectif.des.enfants.dechires@gmail.com



Jacques COLLEAU
Président

Bruno LAGADEC
Secrétaire Général

Bruno LAGADEC

Secrétaire Général de SOS PAPA

Tél : 06.67.53.42.02.

Mail : sospapa.secretairegeneral@gmail.com